



Olivier Wieviorka : «En 1944, les Américains n'avaient aucune intention d'imposer un gouvernement militaire à la France»

Par Olivier Wieviorka, pour Le Figaro Histoire

Il y a 8 heures



[Ajouter Le Figaro à vos sources préférées](#)

De Gaulle Franklin Delano Roosevelt Winston churchill Seconde Guerre mondiale opération overlord



Écouter l'article 20 min 28 s



De Gaulle (Simon Abkarian) rencontrant Roosevelt (Campbell Scott) dans le Bureau ovale de la Maison-Blanche, lors du voyage triomphal du général aux États-Unis en juillet 1944, scène de *J'écris ton nom*, le second volet de *La Bataille De Gaulle*, réalisé par Antonin Baudry. 2026 Pathé Films - TF1 Films Production - Belvédère - Auvergne-Rhône-Alpes Cinéma

RÉCIT - Les Américains ont-ils projeté, en 1944, de placer la France sous un gouvernement militaire allié ? C'est sur ce mythe qu'est fondé le second volet de *La Bataille De Gaulle*.

Cet article est extrait du Figaro Histoire « La guerre d'Espagne, une histoire sans nom ». Retrouvez dans ce numéro un dossier spécial sur une tragédie qui n'en finit pas de diviser.



« La guerre d'Espagne, une histoire sans nom » Le Figaro Histoire

J'écris ton nom, le second volet de La Bataille De Gaulle, la saga consacrée par Antonin Baudry à l'action du général De Gaulle pendant la Seconde Guerre mondiale, se déroule entre 1943 et 1944. Le film se polarise sur l'opposition du général De Gaulle aux projets des États-Unis pour la France : singulièrement sur la mise en place d'une administration américaine sur le territoire national (l'AMGOT), et sur le projet d'amputation du nord-est du pays (la rive droite de la Seine) au profit d'une grande Wallonie incluant Belgique, Luxembourg, Alsace, Lorraine, Champagne, Ardennes, Picardie et Flandre française. Professeur des universités à l'École normale supérieure de Paris-Saclay, spécialiste de la Seconde Guerre mondiale (Histoire totale de la Seconde Guerre mondiale, Perrin, 2023, Histoire de la Résistance,

Perrin, 2013, Histoire du débarquement en Normandie, Seuil, 2007), Olivier Wieviorka fait le point pour Le Figaro Histoire sur la question disputée de l'AMGOT.

Certains mythes ont la vie dure et l'AMGOT n'échappe pas à cette loi d'airain. Résumons : en 1944, les Américains auraient projeté de placer la France sous un gouvernement militaire, l'Allied Military Government of Occupied Territories (AMGOT), afin de l'administrer par le truchement de gouverneurs dûment formés dans leur école de Charlottesville, en Virginie. Washington ne se serait pas arrêté en bon chemin. Franklin Roosevelt aurait froidement envisagé de dépecer l'Hexagone, en en confiant des portions tantôt au Luxembourg, grossi du Nord et de l'Alsace-Lorraine, tantôt à un nouvel État, Wallonia, composé du Grand-Duché, de la Wallonie belge, de l'Alsace-Lorraine et de la rive droite de la Seine. Et pour charger une barque déjà pleine, les Anglo-Américains avaient préparé des « *francs d'invasion* » dont ils entendaient inonder la France afin de régler leurs dépenses. Autant de griefs envers l'Amérique dénoncés à l'envi, le général De Gaulle en tête. Le premier des Français déclara ainsi à Alain Peyrefitte en 1963 puis en 1964 qu'il refusait de se rendre sur les plages de Normandie pour célébrer le 20e anniversaire du Débarquement parce que les Américains « *avaient préparé leur AMGOT, qui devait gouverner souverainement la France à mesure de l'avance de leurs armées* ». Le journaliste Éric Branca renchérit, dans *L'Ami américain*, en affirmant que Roosevelt ne voulait pas « *traiter la France autrement que comme l'Allemagne ou l'Italie* ». Le réalisateur Antonin

Baudry, enfin, évoque dans *J'écris ton nom*, le second volet du diptyque qu'il consacre à l'homme du 18 Juin, ces trois turpitudes américaines. Autant d'accusations qui invitent à rouvrir ce dossier brûlant.

À commencer par la question de l'AMGOT. Que Roosevelt ait détesté De Gaulle et se soit employé à lui barrer la route relève de l'évidence. Le président américain avait été profondément choqué par l'étrange défaite de 1940 et méprisait cordialement le pays de Descartes. Il considérait donc que la France n'appartenait plus au club des grandes puissances. Plongé dans la guerre à la suite du raid contre Pearl Harbor du 7 décembre 1941, Roosevelt, pour remporter la victoire, préféra par ailleurs miser sur la francisque plutôt que sur la croix de Lorraine. Il craignait en effet que la flotte française passe aux mains des Allemands et que la Kriegsmarine s'empare de la base de Dakar pour déployer ses sous-marins dans l'Atlantique. L'intérêt militaire, à défaut de la morale, commandait donc de soutenir Pétain plutôt que De Gaulle, en espérant que le maréchal basculerait dans le camp allié et apporterait dans sa corbeille ses navires et ses colonies. Calcul illusoire, on le sait, mais qui pouvait se défendre à défaut de se justifier. En 1942, les Forces françaises libres pesaient peu et le Rebelle avait ulcéré l'Administration démocrate en s'emparant de Saint-Pierre-et-Miquelon le 24 décembre 1941, alors que la Maison-Blanche avait juré de ne pas entériner de transfert de souveraineté dans le continent américain durant toute la guerre. Ce qui était argentin resterait argentin, et ce qui relevait de Vichy continuerait à dépendre de Vichy. L'initiative gaulliste contrariait bien évidemment ce schéma.

Le débarquement en Afrique du Nord ne modifia guère la donne. Les États-Unis adoubèrent Darlan puis, après l'assassinat de l'amiral, soutinrent Giraud dans l'espoir de barrer la route au Rebelle. Mais le protégé de l'oncle Sam ne parvint pas à s'imposer. De Gaulle put alors coprésider avec son rival un Comité français de libération nationale (CFLN) à partir de juin 1943 dont il prit seul les rênes en octobre de la même année. Le chef de la France libre devint donc le seul interlocuteur potentiel des Anglo-Américains à l'heure où ils projetaient de débarquer en Europe du Nord-Ouest, une décision qu'ils actèrent à la conférence de Téhéran (28 novembre - 2 décembre 1943).



De Gaulle dans une jeep en Normandie, après son propre débarquement entre Graye-sur-Mer et Courseulles le 14 juin 1944. *akg-images / akg-images*

Préparatifs

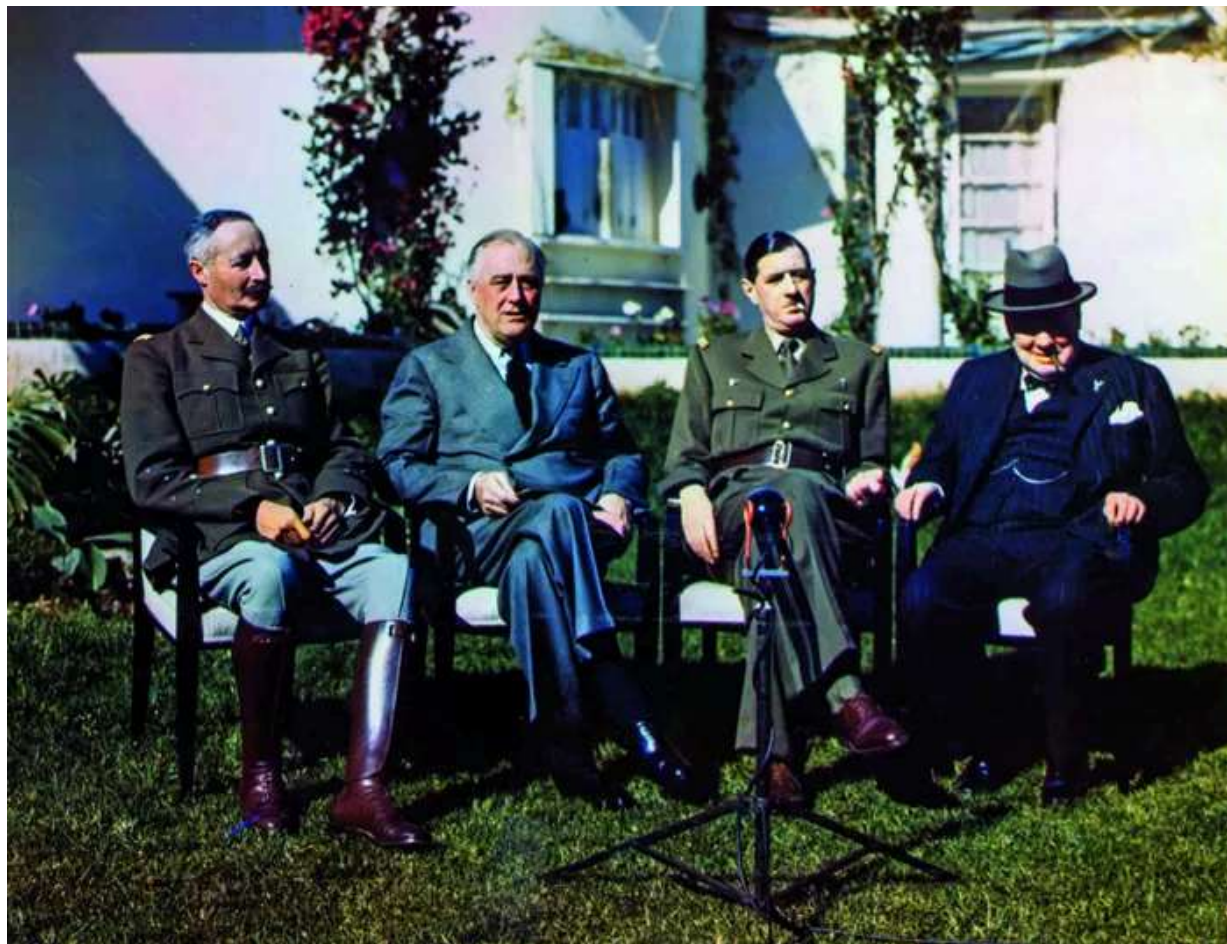
Les Alliés préparèrent fiévreusement cette opération titanesque sur le plan militaire, bien entendu, mais également civil puisqu'il faudrait administrer la France. Le choix était simple : gérer directement le pays via un gouvernement militaire ou remettre le pouvoir à une autorité nationale légitime. Pour prouver que les Américains n'excluaient pas la première option, trois pièces sont en général versées au dossier de l'accusation. Une citation de Roosevelt : « *l'idée que cette occupation, quand elle viendra, sera entièrement militaire*, écrit-il à Cordell Hull, son ministre des Affaires étrangères, le 26 novembre 1943, *est celle vers laquelle je suis de plus en plus porté* ». Mais le président parlait ici sous le coup de la colère, agacé, une nouvelle fois, par le général De Gaulle. Deuxième argument : les Britanniques proposèrent que le pouvoir politique appartienne au commandant en chef, à charge pour lui de demander à Vichy de transmettre ses pouvoirs. Mais les Américains rejetèrent ce scénario. Troisième et ultime pièce à conviction : les Américains formaient à Charlottesville, à l'université de Virginie, des administrateurs des Affaires civiles ce qui montre évidemment que Washington se préparait à gouverner la France. Ce n'était pourtant pas le cas. Ces officiers devaient régler les questions non militaires d'une armée en campagne telles que la lutte contre les épidémies, le ravitaillement des civils, la fourniture de l'eau potable... et sur un plan plus général gérer les relations avec les autorités françaises.

À l'inverse, la défense peut s'appuyer sur des archives abondantes qui prouvent que les Américains ne prévoyaient pas de vassaliser l'Hexagone. Ces derniers le martelaient : il était hors de question d'imposer un quelconque AMGOT à la France. *« Nous n'avons ni le dessein ni l'envie de gouverner la France ou d'administrer ses affaires, précise Cordell Hull, sauf celles qui sont nécessaires pour les opérations militaires contre l'ennemi. Il est de la plus haute importance que l'autorité civile en France soit exercée par un Français. »* L'état-major d'Eisenhower, le SHAEF, rappela qu'« *un gouvernement militaire ne sera pas établi dans la France libérée. L'administration civile dans toutes les régions sera normalement contrôlée par les Français eux-mêmes* ».

“Nous n'avons ni le dessein ni l'envie de gouverner la France ou d'administrer ses affaires, sauf celles qui sont nécessaires pour les opérations militaires contre l'ennemi. Il est de la plus haute importance que l'autorité civile en France soit exercée par un Français.

Cordell Hull, ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis sous le mandat de Franklin Roosevelt

Les chefs de la 3e armée amenée à intervenir dans le Cotentin, enfin, confirmèrent en juin 1944 qu'il n'était « *pas question qu'un gouvernement militaire soit établi en France. L'administration civile, au niveau local, sera en règle générale menée et contrôlée par les Français eux-mêmes* ». Ces documents, précisons-le, n'étaient pas destinés à endormir la méfiance des Français, mais s'adressaient aux seuls Américains. Ils démontrent à l'envi que l'AMGOT n'était pas au menu des libérateurs. Et pour cause ! Le terme même – *occupied territories* – ne s'appliquait pas à la France que les Anglo-Américains avaient toujours considérée comme un pays ami, à défaut d'être allié. Il fallait donc le « *libérer* » et non l'« *occuper* », statut dont le Danemark bénéficiait par exemple. Rappelons que les Américains avaient toujours respecté cette règle.



Réunion au sommet, de gauche à droite, le général Giraud, le président Roosevelt, le général De Gaulle et le Premier ministre Churchill, mi-janvier 1943, lors de la conférence de Casablanca, après le débarquement en Afrique du Nord. *akg-images / akg-images*

Débarqués en Afrique du Nord en novembre 1942, ils avaient confié le pouvoir à Darlan, puis à Giraud ; et ils avaient suivi cette ligne en Corse puisque c'était le préfet Luizet, représentant du CFLN, qui administrait l'île de Beauté depuis sa libération, en septembre 1943. Ajoutons, pour faire bon poids, que l'AMGOT était loin de représenter un idéal que Roosevelt

ou Churchill auraient rêvé de dupliquer. En Italie, où il avait été institué, le gouvernement militaire n'avait pas tenu ses promesses. Il peinait à maintenir la loi et l'ordre. Pour éviter le chaos, il avait parfois maintenu les cadres fascistes, ce qui révoltait la population. La détestable réputation dont l'AMGOT pâtissait dans la péninsule avait d'ailleurs conduit les Américains à exiger qu'il s'appelle désormais Allied Military Government (AMG), un changement de nom entériné en octobre 1943. Même Churchill prit ses distances. Il proposa de baptiser l'organisme Solon, afin de marquer « *la reconnaissance de la sagesse de nos administrateurs civils* ». Cette suggestion sidéra tant certains fonctionnaires britanniques qu'ils se demandèrent s'il ne s'agissait pas d'un canular. L'historien ne peut donc que constater l'évidence : les Américains n'avaient aucune intention d'imposer un gouvernement militaire à la France, d'autant que l'expérience s'était révélée peu concluante en Italie au point que les Alliés avaient transféré progressivement leurs pouvoirs au gouvernement italien.

Ajustements

Ils n'étaient pas pour autant prêts à remettre le gouvernement de la France au général De Gaulle. Les États-Unis avaient reconnu le CFLN a minima en août 1943 et ni Londres ni Washington n'avaient ensuite accepté d'ouvrir la négociation que De Gaulle appelait de ses vœux. À la veille du Débarquement, la question du pouvoir n'était donc pas tranchée : aucun accord n'avait été conclu entre les Alliés et le désormais Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Le président américain, jouant les Ponce Pilate, s'était juste fendu le 15 mars 1944 d'un projet de directive

adressé à Eisenhower dans lequel il précisait ses vues. Bon prince, il autorisait le commandant en chef à « *consulter* » le CFLN et à laisser les autorités françaises « *choisir et installer le personnel nécessaire* ». Mais il se hâtait d'ajouter que le commandant en chef n'était pas obligé de « *traiter exclusivement avec ledit comité* » ce qui menaçait De Gaulle d'une possible concurrence.

La situation se dénoua non par une négociation au sommet mais par une prise de pouvoir locale. Le 14 juin, De Gaulle débarqua en Normandie et se rendit à Bayeux, flanqué de François Coulet, commissaire de la République pour les régions libérées, et de Pierre de Chevigné, délégué militaire régional. Le général Montgomery, patron des forces terrestres alliées, n'y vit aucune malice et ne comprit pas le rôle que ces hommes se préparaient à assumer. « *Je n'ai aucune idée de leurs fonctions* », déclara-t-il. Mais les officiers des Affaires civiles se montrèrent plus sagaces que leur chef. « *De Gaulle, nota l'un d'entre eux, a organisé un coup d'État très intelligent.* » En effet, les militaires anglo-américains prirent l'habitude de s'adresser aux administrateurs gaullistes pour régler les problèmes qu'ils rencontraient, de la réquisition de bâtiments à la quête d'interprètes en passant par la mobilisation de dockers pour décharger les navires venus d'Angleterre.

Or, tout se passa pour le mieux, d'autant que la population acceptait sans broncher les nouvelles autorités et que, loin de se livrer à de sanglants règlements de comptes, elle conservait son calme. « *Bien que ces hommes soient potentiellement gaullistes et poussent clairement la cause du*

gouvernement provisoire, concluait le lieutenant-colonel Copp de la 1^{re} armée américaine, *je n'ai eu connaissance d'aucun cas où ils aient manqué de satisfaire une requête des autorités militaires.* » Roosevelt tira sagement la conclusion qui s'imposait. Après un voyage triomphal de De Gaulle aux États-Unis durant lequel le général s'abstint charitablement de critiquer Roosevelt, alors en campagne pour sa réélection, le gouvernement américain admit le 13 juillet les droits du GPRF à « *exercer l'administration de la France* », le reconnut de facto le 15 août puis de jure le 23 octobre. De Gaulle avait donc fini par triompher, au terme cependant d'un chemin moins jalonné de roses que d'épines.

Remaniements territoriaux

Les Anglo-Américains envisageaient-ils, par ailleurs, de dépouiller la France de quelques-unes de ses régions ? L'idée tentait Roosevelt qui, non content de détester De Gaulle, exécrait les petits pays et honnissait Léopold III, le roi des Belges, à qui il reprochait la capitulation précoce de 1940 ainsi que sa visite au Führer du 19 novembre 1940. En juin 1942, il annonça à Oliver Lyttelton, ministre de la Production et membre du Cabinet de guerre britannique, qu'il envisageait de diviser la Belgique entre une Flandre et une Wallonie grossie du Luxembourg. Il reprit cette idée devant le ministre britannique des Affaires étrangères, Anthony Eden, le 13 mars 1943. Une Wallonia rassemblerait la Belgique francophone, le Grand-Duché, l'Alsace-Lorraine et une partie du nord de la France. Roosevelt avait tenu le même discours lorsqu'il avait reçu la grande-duchesse Charlotte le 26 octobre

précédent. Il avait alors proposé à la souveraine de transformer son duché en État-tampon et de lui adjoindre l'Alsace-Lorraine ainsi que le nord de la France.



Le président Roosevelt félicitant le général De Gaulle en juillet 1944. *Everett Collection / Bridgeman*

Il est cependant difficile de prendre ces ruminations au sérieux. Elles se heurtèrent en effet à l'opposition résolue des autorités britanniques, belges et luxembourgeoises. Elles ne connurent, surtout, aucun commencement d'exécution. Roosevelt, sous bénéfice d'inventaire, ne demanda jamais à son Administration de travailler à ces scénarios qui en restèrent au stade de vagues intentions. Tous les propos que les responsables politiques échangent, notamment en privé, ne se transcrivent pas nécessairement en actes. *A fortiori* dans le cas de la Seconde Guerre mondiale qui, à la différence de la Première, n'a que faiblement remanié les frontières européennes. Bref, il est pour le moins excessif d'accuser Roosevelt d'avoir voulu amputer la France, à moins de considérer que le moindre de ses propos était immédiatement mis à exécution, ce qui reste à démontrer.

« Allez, faites la guerre avec votre fausse monnaie »

Le troisième grief invoqué à l'encontre des Américains a trait à la monnaie imprimée avant le Débarquement. Les Alliés redoutaient en effet que la France ne soit pas en mesure de leur fournir le numéraire nécessaire, à la différence de la Norvège, des Pays-Bas ou de la Belgique. Ils auraient pu, pour pallier cette carence, employer leur propre devise, un procédé qu'ils avaient expérimenté au Maghreb où dollars d'invasion et livres BMA (British Military Authority) avaient circulé. Mais ils craignaient que ce dispositif n'amène les populations locales à fuir le franc, dévalué au profit de la monnaie des vainqueurs. Ils préférèrent donc utiliser les francs pour l'opération « Overlord », dans l'idée que le CFLN les garantirait. À ce bémol près que cette option postulait que le Comité fût reconnu autrement

que comme « *l'organisme gouvernant les territoires d'outre-mer français qui reconnaissent son autorité* », pour reprendre la formule étriquée d'août 1943. Qu'importe ! Roosevelt et Churchill passèrent outre, ce qui provoqua la colère du général De Gaulle. Ce dernier, lors de sa rencontre avec Churchill du 4 juin 1944, explosa. « *Je viens d'apprendre (...) qu'en dépit de nos avertissements, les troupes et les services qui s'apprêtent à débarquer sont munis d'une monnaie soi-disant française, fabriquée par l'étranger (...). Allez, faites la guerre avec votre fausse monnaie.* »



Billet de 100 francs « d'invasion » émis par les États-Unis en 1944. *banknote world*.

Le pari engagé par les Alliés était à hauts risques. Sur le plan symbolique, l'usage de ce « *franc d'invasion* » bafouait la souveraineté française. Sur le plan financier, il privait la France du contrôle de sa masse monétaire ce qui était périlleux pour les deux parties. L'Hexagone risquait de subir une inflation galopante provoquée par l'abondance de liquidités ; mais si les

Anglo-Américains inondaient la France de leur « *fausse monnaie* », qui la garantirait en dernier ressort et paierait in fine l'addition ? Au départ, les deux compères se rassurèrent mutuellement. « *Si j'étais un commerçant français, expliqua Churchill à Roosevelt le 9 juin 1944, je penserais plutôt qu'un billet tendu par un soldat américain ou britannique et déclaré légal par le général Eisenhower mérite d'être possédé, que De Gaulle l'avalise ou non.* » Mais derrière ces rodomontades, le doute affleurait. « *J'ai devant moi les spécimens des billets en question, écrivit le Premier ministre au président le lendemain. (...) Ils semblent assez faciles à imiter. Rien n'est dit sur la responsabilité des autorités émettrices et rien n'indique qui est responsable de leur garantie.* » Et de conclure le 21 juin : « *À moins que nous trouvions un accord avec le CFLN, nous serons moralement responsables pour qu'ils soient honorés* », ce qui revenait à faire peser le fardeau financier de la Libération sur les seules épaules anglo-américaines. Un risque que l'oncle Sam et la perfide Albion ne voulaient pas courir...

“Je viens d'apprendre (...) qu'en dépit de nos avertissements, les troupes et les services qui s'apprêtent à débarquer sont munis d'une monnaie soi-disant française, fabriquée par l'étranger (...). Allez, faites la guerre avec votre fausse monnaie.

Général De Gaulle, le 4 juin 1944

Au total, quelques centaines de milliers de francs d'invasion circulèrent – 170 170 furent versés dans les banques de Bayeux – avant que la raison reprenne ses droits : un accord fut conclu le 18 juillet par lequel le GPRF devint l'émetteur des francs.

La position adoptée par le président Roosevelt pendant la guerre en général et au moment de la Libération en particulier a ainsi nourri une légende noire que la rancune gaulliste a aidé à fortifier. Les États-Unis auraient cherché à vassaliser la France en la soumettant à l'AMGOT, en tentant de la dépecer, en l'inondant de francs d'invasion. Cette vision présente pourtant deux failles. Elle contrarie, d'abord, la logique, car on ne comprend guère l'intérêt que Washington aurait eu à administrer un pays affamé, appauvri et en ruine, à supposer que les États-Unis en aient eu les moyens humains. Pour le seul Maroc, un gouvernement militaire eût réclamé 50 000 hommes, un luxe que même la puissante Amérique ne pouvait s'offrir. Cette vision contrevient, ensuite, à la réalité des archives : toutes les sources démontrent que le démembrement de l'Hexagone n'a pas dépassé le stade du propos et que l'AMGOT a relevé « *d'un fantasme collectif vicieusement alimenté par Roosevelt, démesurément gonflé du côté français, et qui offrait l'avantage de souder [autour du CFLN] l'union de toutes les factions d'Alger et de toutes les fractions de la Résistance* », pour reprendre les mots de l'historien et ancien Français libre Jean-Louis Crémieux-Brilhac.

En ne reconnaissant pas le CFLN puis le GPRF, Roosevelt, il est vrai, s'interdisait de jeter les bases d'un compromis. Cette position, compréhensible en 1941, admissible en 1942, frisait l'ineptie en 1943 et la

folie en 1944, indépendamment de tout jugement moral. On comprend que De Gaulle lui en ait tenu rigueur et ait mobilisé ce mythe pour parfaire sa stature, encore que les signalés services qu'il a rendus au pays eussent pu l'en dispenser ; on comprend moins bien que ces légendes soient aujourd'hui reprises. Ces fables n'aident pas à saisir la complexité des situations que De Gaulle a dû affronter, même s'il les a parfois mobilisées pour rassembler.

« *La guerre d'Espagne, une histoire sans nom* », 132 pages, 11,90 €, disponible en kiosque le 29 juillet.

La rédaction vous conseille

- Notre critique de *La Bataille de Gaulle. J'écris ton nom* : plus militaire et spectaculaire
- « Pour de Gaulle, la France n'est pas une entreprise, ni une start-up » : notre rencontre avec Simon Abkarian avant la sortie de *La Bataille de Gaulle - J'écris ton nom*
- «Le film fait de l'armistice une décision seulement politique» : deux historiens ont décrypté *La Bataille de Gaulle : l'âge de fer*

Sur le même thème

La Cour suprême, épicentre des batailles politiques américaines 🦅

DÉCRYPTAGE - Désormais dominée par la droite, l'institution se penche à partir de mercredi sur la question de l'avortement.

États-Unis: «Après la chaise vide» 🦅

L'éditorial du *Figaro*, par Philippe Gélie.

«Pour Joe Biden, les travaux d'Hercule» 🦅

L'éditorial du *Figaro*, par Philippe Gélie.

Entre Winston Churchill et Charles de Gaulle, le combat des chefs 🦅

RÉCIT - Partageant déjà beaucoup de points communs par leur éducation, leur sens de l'humour et leur orgueil, les deux hommes virent leurs destins se confondre durant la

Seconde Guerre mondiale. Non sans de mémorables frictions.

Macron «n'a de cesse d'imposer non l'émotion, mais les signes de l'émotion» 🇫🇷

CHRONIQUE - Jugé peu sincère par l'opinion, l'Élysée a grand mal à communiquer.

«Combat solitaire» pour l'Amérique 🇫🇷

L'éditorial du *Figaro* par Philippe Gélie

Le chien, meilleur allié des présidents américains

Les candidats aux primaires démocrates américaines utilisent leur chien de compagnie pour faire campagne. À la Maison-Blanche, la tradition des «First dogs», redoutable outil de communication politique, perdure depuis trois siècles.

Pourquoi le spectre de la récession menace la réélection de Donald Trump 🇫🇷

ANALYSE - La règle s'est toujours vérifiée depuis un siècle:
aucun président des États-Unis n'a réussi à se faire réélire
en période de récession. L'actuel locataire de la Maison-
Blanche peut-il être l'exception?

À Portsmouth, les Alliés célèbrent le Jour J

Leaders occidentaux et anciens combattants étaient réunis
autour de la reine Elizabeth, pour le 75^e anniversaire du
Débarquement.

Débarquement: grâce à Norman Rockwell, Caen se souvient de la promesse de Roosevelt 🇺🇸

Le Mémorial de Caen expose pour la première fois en France les *Quatre Libertés* peintes par le
dessinateur américain en 1943, illustrant le discours fondateur sur l'état de l'Union de Roosevelt.